

Appel et audition équitable- Programme WIC

Si vous n'êtes pas satisfait des décisions prises concernant l'admissibilité aux prestations du programme WIC, veuillez en parler avec le personnel WIC à cette clinique ou ce site. Vous pouvez également demander de parler au coordinateur WIC de ce lieu.

Si vous n'êtes toujours pas satisfait, vous pouvez demander une audience équitable du programme WIC de l'Etat en appelant le **800-392-8209**, ou vous pouvez faire une demande d'audience par écrit et l'envoyer à:

Nutrition Services & WIC
PO Box 570
Jefferson City, MO 65102

Vous devez faire votre demande d'audience équitable dans **les 60 jours** qui suivent la date à laquelle la décision a été prise concernant votre éligibilité, inéligibilité, retrait ou suspension. Les prestations continueront à être versées tant que le jugement de l'audience équitable n'est pas rendu si la demande d'audience équitable est reçue dans **les 15 jours** suivant la date de la décision.

L'agent d'audition équitable WIC prendra contact avec vous dans **les 5 jours** ouvrables, et une audience sera prévue dans **les 21 jours** ouvrables, après réception de la demande. L'audience aura lieu à l'heure et à l'endroit prévus à moins que vous ou votre mandataire demandiez un changement d'heure ou de lieu. La demande doit être faite au travers de l'agent d'audition équitable WIC. L'agent d'audition équitable WIC vous enverra, à vous et au coordonnateur local WIC, la décision prise sur votre cas dans **les 45 jours** à compter de la date de votre demande.

Vous avez le droit d'être assisté ou représenté par toute personne de votre choix, y compris un avocat. Vous, votre mandataire ou avocat, pouvez obtenir une copie détaillée des lois et règlements d'audition équitable WIC auprès du Directeur WIC de l'Etat à l'adresse ci-dessus.

Le département de l'agriculture des Etats-Unis (*U.S Department of Agriculture*) interdit conformément à la loi, de commettre des actes discriminatoires envers ses clients, employés et demandeurs d'emploi sur la base de la race, la couleur, la nationalité, l'âge, l'invalidité, le sexe, l'identité sexuelle, la religion, les représailles, et quand applicable, les idées politiques, le statut marital, familial ou parental, l'orientation sexuelle, ou le tout ou une partie du revenu d'un individu dérivé d'un programme d'assistance publique, ou l'information génétique protégée dans l'emploi ou dans tout programme ou activité conduits ou financés par le Département. (Toutes les bases interdites ne sont pas applicables à tous les programmes et/ou les activités d'emploi).

Si vous désirez déposer une plainte pour discrimination de droits civils complétez le formulaire de dépôt de plainte du programme USDA, que vous pouvez trouver en ligne à http://www.ascr.usda.gov/complaint_filing_cust.html ou dans un bureau de USDA, ou en téléphonant au (866) 632-9992 pour demander un formulaire.

Vous pouvez également rédiger une lettre contenant toute information exigée sur le formulaire. Envoyez votre formulaire complété ou votre lettre par courrier à U.S. Department of Agriculture, Director, Office of Adjudication, 1400 Independence Avenue, S.W., Washington, D.C. 20250-9410, par fax au (202) 690-7442 ou par courriel à program.intake@usda.gov.

Les individus sourds et malentendants ou présentant des troubles du langage peuvent contacter USDA au travers du Federal Relay Service au (800) 877-8339; ou au (800) 845-6136 (Espagnol). USDA est un fournisseur et employeur qui souscrit à l'égalité des chances. Comme il est mentionné ci-dessus, toutes les bases protégées ne s'appliquent pas à tous les programmes, « les premières six bases protégées de race, couleur, nationalité, âge, invalidité et sexe sont les six bases protégées pour les demandeurs et les bénéficiaires du programme de nourriture pour enfants.